

satisfaction qui lui avoit été promise pour avoir été si longtems détenu prisonnier injustement, que les Moscovites qui avoient passé en Saxe, & ensuite sur le Rhin, étans des ennemis de S. M. S. & à la disposition du Roi Auguste, on devoit les lui livrer, ou du moins ne devoient plus être à la solde de l'Electorat de Saxe, puis que le Roi Auguste s'étoit engagé de renoncer à toute alliance faite avec le Czard, & de n'avoir aucune liaison avec lui, ni avec ses Troupes. Et enfin que le Sr. Patkul, Suedois de Nation, que le Roi Auguste fit arrêter à Dresden, où il faisoit la fonction d'Envoyé du Czard, devoit incessamment être remis au pouvoir de Sa M. S. pour en faire faire le châtiment qu'il Jugeroit à propos, ainsi que cela étoit porté par un des Articles du Traité.

A l'égard de l'indemnité du Prince Jaques Sobieski, le Roi Auguste s'est excusé de n'y avoir pas satisfait, sur l'épuisement des Finances de ses Etats; mais il a offert de lui faire payer tous les ans 12000. écus avec l'interêt du restant, & de continuer de même chaque année, jusques à l'entier payement de ce qui lui doit être remboursé. Que les Moscovites qui sont sur le Rhin, s'étans trouvez hors de ses Etats avant la conclusion du Traité, il n'avoit pas prétendu de les y comprendre; & qu'à l'égard du Sr. Patkul, on l'auroit déjà remis à Sa M. S. si le Roi Auguste n'avoit pas craint que le Czard de Moscovie n'eût usé de represailles envers les Seigneurs Saxons qui sont à son pouvoir.

Les Ministres du Roi de Suede ont re-  
Bb 2 pliqué